MOBILITÉ

Entre liberté individuelle et gouvernance collective

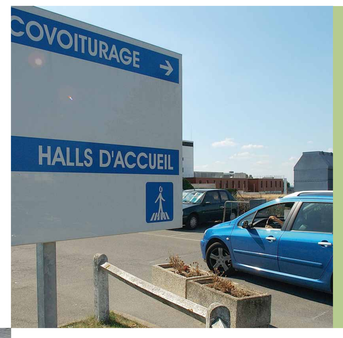

Les réponses aux enjeux énergétiques et environnementaux en matière de transport devront porter non seulement sur les **technologies**, mais également sur les volets **organisationnels** (aménagement de l'espace, diminution des trafics, report modal…)

C'est pourquoi la mobilité est un sujet de gouvernance à co-construire avec toutes les parties prenantes :

- dans les grandes agglomérations, la gestion des déplacements relève de très nombreux acteurs. L'enjeu est de **satisfaire les besoins des usagers** en termes de coût, temps, fiabilité, confort, bilan environnemental ;
- **la cohésion sociale et la politique publique sont déterminantes**, afin d'éviter une situation inéquitable qui se traduirait par l'hypermobilité d'une partie de la population et la précarité de mobilité pour l'autre.

En conséquence pour construire une mobilité robuste, il convient de poursuivre les progrès technologiques et de **préparer le passage d'une mobilité en propriété vers une mobilité en partage**. L'accélération de l'interopérabilité entre les différents

modes de transport est une condition de succès. Les nouvelles technologies de l'information ont un rôle majeur à jouer dans ce cadre : assistant personnel de mobilité sur smartphone, géolocalisation en temps réel, e-commerce, télétravail…

Pour apporter des réponses pertinentes, plusieurs axes de recherche et d'expérimentation sont envisagés dans **les feuilles de route** de l'ADEME "Systèmes de mobilité pour les biens et les personnes" et "Approches intégrées des chaînes logistiques et des systèmes de mobilités des personnes" :

- étudier les **dimensions humaines et sociales** liées à la propriété des objets et notamment à l'usage des véhicules ;
- collecter, puis consolider des **systèmes de données** sur les pratiques et besoins réels des usagers, afin d'éclairer une gestion rationnelle des différents modes de transport ;
- utiliser les **technologies de l'information et de la communication** pour optimiser les déplacements des biens et des personnes ;
- expérimenter de **nouvelles modalités de gouvernance** dans les politiques de mobilité.